



COMMUNAUTÉ  
DE COMMUNES

DE LA RÉGION  
DE SAVERNE

*Une dynamique pour  
notre territoire*

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2007

Communauté de Communes  
de la Région de Saverne

- Altenheim
- Deltwiller
- Eckartswiller
- Ernolsheim-lès-Saverne
- Friedolsheim
- Furchhausen
- Golttenhouse
- Golttesheim
- Haegen
- Haltmatt
- Landersheim
- Littenheim
- Lupstein
- Maennolsheim
- Monswiller
- Ottersthal
- Otterswiller
- Printzheim
- Reinhardsmunster
- Saessolsheim
- Saverne
- Saint - Jean - Saverne
- Steinbourg
- Thal - Marmoutier
- Waldolwisheim
- Westhouse - Marmoutier
- Wolschheim

## *Rappel réglementaire et légal*

**C**OMME chaque année, le rapport retraçant l'activité de la Communauté de Communes de la Région de Saverne est adressé aux Maires des Communes Membres.

Le rapport doit en principe être accompagné du compte administratif de la même année. Ce dernier ayant déjà été envoyé aux Communes, il n'est pas joint au présent rapport. Il peut toutefois, si nécessaire, être adressé sur demande une nouvelle fois.

Il est rappelé que ce rapport fait l'objet d'une communication par le Maire au Conseil Municipal en séance publique au cours de laquelle les Délégués de la Commune au Conseil de Communauté de la Communauté de Communes sont entendus.

Le Président de l'intercommunalité peut-être entendu, à sa demande, par le Conseil Municipal de chaque Commune Membre ou à la demande de ce dernier.

Les Délégués de la Commune rendent compte au moins deux fois par an au Conseil Municipal de l'activité de la Communauté de Communes.



## *Le mot du Président*

CHERS collègues élus, c'est à vous que s'adresse en priorité ce rapport d'activité et c'est également vous qui êtes directement à l'origine de son contenu. En effet, toutes les actions et tous les bilans qui vont suivre résultent de nos travaux communs, des nombreuses réunions des commissions et des dossiers qui sont portés par des équipes de Délégués Communautaires. Nos décisions reposent sur un engagement collectif et sont issues de votes qui reflètent dans leur ensemble une cohésion, ce qui est essentiel pour construire des projets ambitieux et cohérents pour notre territoire.

Le rapport 2007 correspondant à la dernière année d'activité d'une longue mandature, je tiens particulièrement à remercier chacun des Délégués Communautaires et à lui conférer sa part de mérite dans les résultats dont témoignent une fois encore les pages qui vont suivre. Cet « inventaire » n'est cependant qu'un « point d'étape », important en tant que bilan et repère nécessaire à mener à bien ce qui est entrepris. Mon souhait le plus fort est de voir pérennisé et concrétisé un travail collectif, dont le meilleur exemple est le présent rapport qui comprend des actions abouties et pérennes, mais aussi des dossiers qui restent ouverts.

Je pense notamment à la commercialisation du Parc Tertiaire du Martelberg, à l'offre de service dans le domaine de l'Enfance – Jeunesse, à la promotion touristique ou encore au Programme Local de l'Habitat qui sera à animer. Dans ces domaines, toutes les volontés et toutes les compétences seront indispensables pour progresser.

Il me reste à exprimer ma satisfaction pour notre administration qui s'implique au quotidien dans un fonctionnement de plus en plus complexe. Elle relève d'une organisation en constante évolution et essentielle dans la poursuite de nos objectifs. En quelques années les effectifs sont passés d'une dizaine d'agents à une centaine, ce qui est un autre indicateur de la vitalité de notre collectivité.

Vous souhaitant bonne lecture de ce document, j'espère qu'il vous inspirera un optimisme créatif, à investir dans nos engagements futurs !

*Le Président*

# Sommaire

## SOMMAIRE

Éditorial	3
Sommaire	4
<b>● La Communauté de Communes</b>	
Les dates repères des décisions du Conseil de Communauté	5
Le fonctionnement de la Communauté de Communes	6
Les ressources humaines	6
<b>● Les finances</b>	
Le budget principal	7
Les budgets annexes	8
<b>● L'économie</b>	
La Maison de l'Emploi et de la Formation	9
La pépinière d'entreprises «La Maison des Entrepreneurs»	10
Les zones d'activité	11
<b>● Le développement local</b>	
Le développement durable	12
L'aménagement	13
L'habitat	13
La campagne de valorisation du patrimoine bâti	14
La mission habitat	15
Le salon de l'immobilier	16
L'aire d'accueil des Gens du Voyage	16
Le transport à la demande	17
Le tourisme	18
Le concours intercommunal «Communes Fleuries»	20
<b>● Les sports et loisirs</b>	
Le Centre Nautique Intercommunal «l'Océanide»	21
<b>● Les technologies de l'information et de la communication</b>	
Le service TIC	22
La Cyber-base	23
<b>● Les ordures ménagères</b>	
Le service Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères	24
<b>● L'éveil musical</b>	
L'éducation musicale dans les écoles	25
<b>● L'enfance</b>	
Les principales actions	26
<b>● La jeunesse - L'accueil de loisir sans hébergement</b>	
Les principales actions	27

## Les dates repères

### **24 janvier 2007 :**

Mise en œuvre de la procédure de dématérialisation des actes de la Communauté de Communes.

Une participation financière de 196 800,00 € HT pour la création d'un giratoire permettant l'accès à la zone d'activité La Faisanderie est actée.

### **27 février 2007 :**

Le Conseil de Communauté tient son débat d'orientation budgétaire 2007.

### **10 avril 2007 :**

Le Conseil de Communauté approuve les comptes administratifs de 2006 du budget principal et des budgets annexes.

Les taux d'imposition pour 2007 sont fixés :

- taxe d'habitation : 1,28 %
- taxe sur le foncier bâti : 1,51 %
- taxe sur le foncier non bâti : 5,57 %
- taxe professionnelle : 9,45 %

Le budget 2007 est voté en équilibre.

La Communauté de Communes exprime son souhait de signer le Contrat de Territoire en partenariat avec le Conseil Général. Ce contrat portera sur des projets et des actions qui feront l'objet d'une stratégie de développement local, tout en tenant compte des politiques départementales.

### **29 mai 2007 :**

Un fonds de concours de 26 982,50 € est attribué à la Commune de Lupstein pour la réalisation d'un terrain de sport.

La gestion et l'animation de la pépinière d'entreprises est confiée par convention à l'Association pour la Promotion Economique de la Région de Saverne.

### **26 juin 2007 :**

Il est pris acte des rapports d'activités des délégués des services publics délégués :

- TRANSDEV et GIHP Alsace, exploitants du service de transport collectif à la demande,
- Est Vidéocommunication pour le câblage,
- L'Association Générale des Familles du Bas-Rhin pour la gestion des Centres de Loisirs Sans Hébergement.

Le Nouveau Règlement Général d'Aménagement et de Réduction du Temps de Travail a été approuvé et le principe du compte épargne-temps a été institué au bénéfice des agents territoriaux.

Le Président est autorisé à signer le marché public relatif à la création d'un giratoire sur la RD 1004 à Otterswiller pour accéder à la zone d'activité commerciale.

Le Conseil de Communauté décide de faire bénéficier la société Alsabail d'un cofinancement partiel (conjointement avec le Département) de l'opération KUHN MGM à Monswiller sous la forme d'un montant forfaitaire d'avance sans intérêts de 5 000 000 € sur une durée de 12 ans.

### **2 octobre 2007 :**

Le Conseil de Communauté demande au Préfet de procéder à la création de l'Etablissement Public Foncier Local du Bas-Rhin et décide d'y adhérer.

Le plan de financement relatif à la réhabilitation du site FOSSIL à Saverne en pépinière d'entreprises est approuvé.

### **4 décembre 2007 :**

Les tarifs de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères pour l'année 2008 sont fixés, ils resteront identiques à ceux pratiqués en 2007.

Décision est prise d'introduire la facturation semestrielle de la Redevance d'enlèvement des Ordures Ménagères au 1<sup>er</sup> janvier et au 1<sup>er</sup> juillet 2008.

Une avance de trésorerie remboursable sans intérêt d'un montant de 73 250,00 € est accordée à la société NEUMANN de MONSWILLER afin de permettre leur installation dans de nouveaux locaux dans la zone d'activité communale de MONSWILLER.

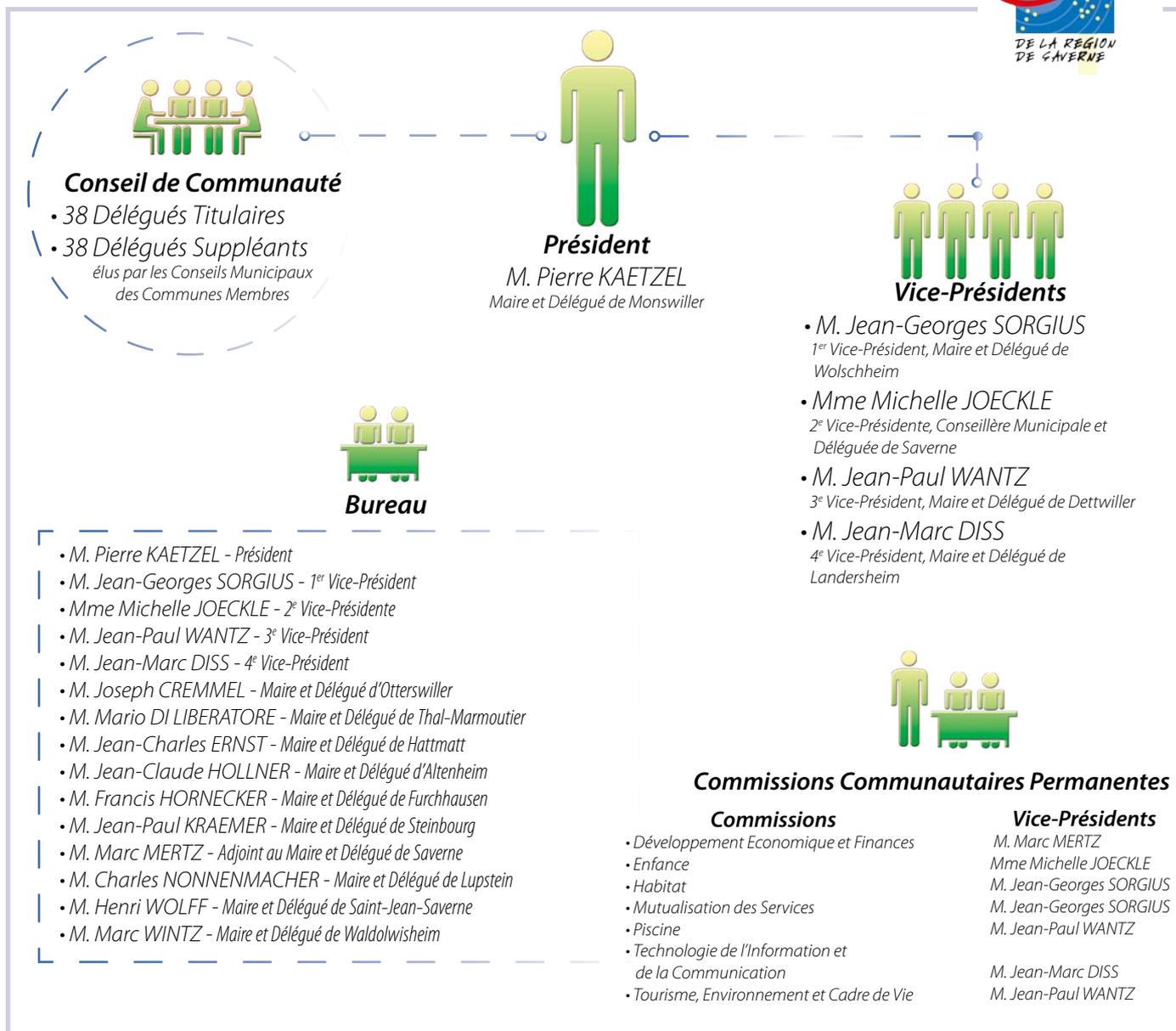
La phase 1 tranche 1 de la Plate-forme départementale d'activité du Martelberg à Monswiller/Saverne est commercialisée. Le prix de vente des terrains est fixé à 2 800,00 € HT l'are.

Le deuxième Programme Local de l'Habitat est arrêté.

Le programme d'actions 2007 relatif à la charte intercommunale de développement local est approuvé.

La pépinière d'entreprises se dénommera « La Maison des Entrepreneurs ». Le plan de financement du 1<sup>er</sup> équipement de cette dernière est validé par le Conseil de Communauté.

## Le fonctionnement



## Les ressources humaines

### L'effectif global (équivalent temps plein)

- 3 personnes ont augmenté l'effectif en 2007,
- soit 83 Agents équivalent temps plein.

### Les stagiaires

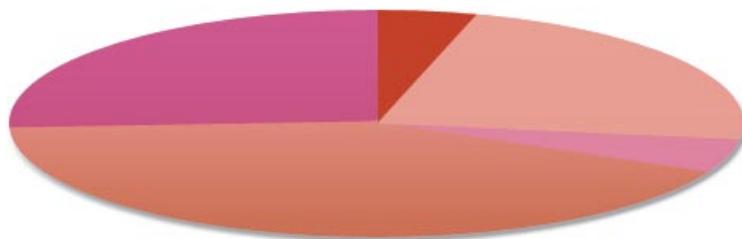
La Communauté de Communes a accueilli 2 stagiaires au cours de l'année 2007.

Plusieurs thématiques ont ainsi pu être abordées :

- la politique du logement et le Programme Local de l'Habitat (PLH), par Christelle LITZELMANN
- le développement durable dans les zones d'activité, par Laure KNAUER.

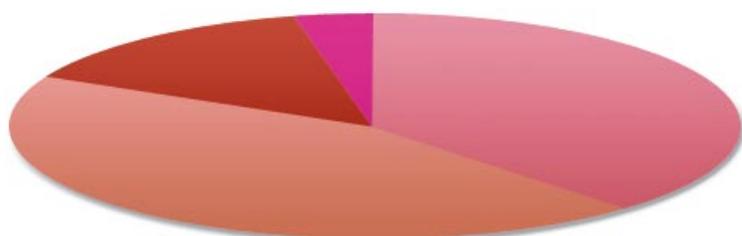
## Les finances : budget principal

### Dépenses de fonctionnement



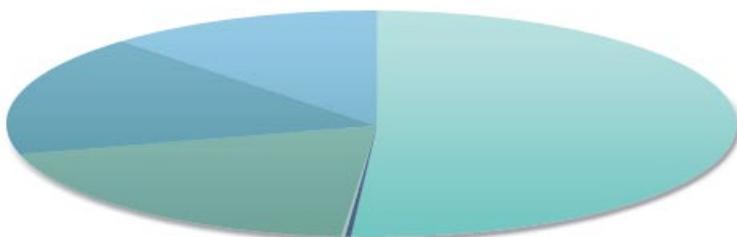
Fonctionnement		12 241 042 €
■	Dettes et intérêts	530 995 €
■	Charges de personnel	2 791 281 €
■	Participation / Subvention	604 387 €
■	Atténuation de produits	5 187 222 €
■	Divers	3 127 155 €

### Dépenses d'investissement



Investissement		1 820 426 €
■	Dette capital	694 962 €
■	Acquisitions, travaux et divers	814 171 €
■	Subventions d'équipement	251 293 €
■	Autres immobilisations financières	60 000 €

### Recettes de fonctionnement



Fonctionnement		12 997 165 €
■	Impôts locaux	6 650 424 €
■	Fiscalité reversée	28 563 €
■	Taxes diverses	15 614 €
■	Recettes Etat	2 550 730 €
■	Participations autres	2 208 006 €
■	Divers fonctionnement	1 543 826 €

### Recettes d'investissement



Investissement		2 988 297 €
■	Dotations	159 750 €
■	Subventions	370 243 €
■	Emprunts	2 301 443 €
■	Autres immobilisations financières	156 860 €

## Les finances : budgets annexes

### ZA MARTELBERG

Fonctionnement	
Dépenses de fonctionnement	1 572 311 €
Recettes de fonctionnement	1 594 811 €
Investissement	
Dépenses d'investissement	1 568 552 €
Recettes d'investissement	3 758 €

### ZA FAISANDERIE

Fonctionnement	
Dépenses de fonctionnement	1 379 458 €
Recettes de fonctionnement	1 485 904 €
Investissement	
Dépenses d'investissement	
Recettes d'investissement	430 757 €

### ZA EIGEN

Fonctionnement	
Dépenses de fonctionnement	3 595 €
Recettes de fonctionnement	
Investissement	
Dépenses d'investissement	
Recettes d'investissement	

### ZA PARC LOGISTIQUE

Fonctionnement	
Dépenses de fonctionnement	115 788 €
Recettes de fonctionnement	115 788 €
Investissement	
Dépenses d'investissement	115 748 €
Recettes d'investissement	40 €

### ZA KOCHERSBERG

Fonctionnement	
Dépenses de fonctionnement	3 882 €
Recettes de fonctionnement	3 882 €
Investissement	
Dépenses d'investissement	3 882 €
Recettes d'investissement	

### ORDURES MÉNAGÈRES

Fonctionnement	
Dépenses de fonctionnement	2 273 262 €
Recettes de fonctionnement	2 321 084 €
Investissement	
Dépenses d'investissement	
Recettes d'investissement	



# La Maison de l'Emploi et de la Formation

## Évènements survenus en 2007

La Maison de l'Emploi et de la Formation a subi des transformations importantes au courant de cette année : le départ vers La Maison des Entrepreneurs des structures relevant de l'économie (Association de Promotion Economique de la Région de Saverne, Pays de Saverne Initiative, Chambre de Métiers, Région Alsace, Pôle Technologique Extrusion) et celui de l'entreprise MADO France,

Ces mouvements s'inscrivent dans la stratégie visant à conforter la vocation emploi-formation du bâtiment qui n'a plus vocation à héberger des entreprises privées.

Les locaux libérés ont été immédiatement occupés par l'association Maison de l'Emploi et de la Formation pour qui 2007 fut l'année de la mise en œuvre du plan d'actions validé par le Ministère de l'Emploi.

Élément central de ce plan d'actions, la création d'un lieu d'accueil, de documentation et de conseils, fonctionnant de manière inter-institutionnelle au rez-de-chaussée du bâtiment constitue une avancée significative au niveau de la simplification des démarches pour les usagers. Un tel fonctionnement témoigne aussi de la maturité du partenariat construit depuis près de 10 ans entre les structures de la Maison.

Les négociations avec l'Education Nationale au terme desquelles le Centre d'Information et d'Orientation (CIO) a accepté de repositionner et d'ouvrir aux partenaires ses espaces au profit d'un lieu d'accueil partagé, sont révélatrices de la volonté de tous d'aller de l'avant et de leur capacité à remettre en cause, dans l'intérêt du public, des fonctionnements pourtant bien établis.

Sous le pilotage du recteur de l'académie, la Région Alsace est l'une des 6 régions qui expérimentent un schéma régional pour l'insertion et l'orientation (SRIO). Dans le cadre de ce schéma, l'expérience menée entre le CIO et les partenaires locaux de l'emploi et de la formation est unique en son genre et est donc suivie de près, bien au-delà des limites de l'Alsace.

Au niveau des équipements, la priorité partagée par l'Association et la Communauté de Communes fut de réaliser d'importants travaux de câblage informatique et téléphonique. Dorénavant, tous les occupants peuvent partager la même connexion à internet, le même standard téléphonique, échanger des données sur un réseau commun et sécurisé. Dans le futur, ce réseau pourra permettre de nouveaux usages comme la vidéosurveillance, un canal vidéo interne ou encore la mise en place d'écrans d'informations pour le public. Ce réseau interne est raccordé à internet via une liaison fibre optique de 10Mbits, permettant ainsi de véhiculer à la fois le téléphone et les données.

### Quelques chiffres :

- **Locations temporaires** : 1 146 jours d'occupations de salles et bureaux temporaires ont généré un chiffre d'affaires H.T. de 38.000,00 €.
- **Les occupations permanentes**, d'un taux moyen de 97,88 % sur l'année, ont produit un chiffre d'affaires de 150.000,00 € H.T.



## La pépinière d'entreprises «La Maison des Entrepreneurs»

**2007 fut l'année de la mise en service de la pépinière d'entreprises dénommée «La Maison des Entrepreneurs».**

Fruit d'une réflexion à plusieurs échelles (intercommunale, Pays, régionale) et d'opportunité, le projet de réhabilitation du site FOSSIL à Saverne fut achevé et livré à la Communauté de Communes le 23 mai 2007. Seulement deux années se sont écoulées entre les premières réunions et la livraison.

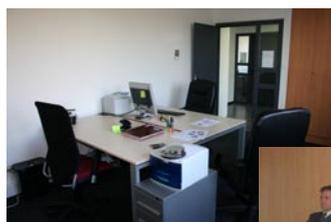
L'activité d'accueil des porteurs de projets et de créateurs d'entreprises a ainsi pu débuter dès juin. La gestion et l'animation sont confiées par convention à l'Association pour la Promotion Economique de la Région de Saverne (APERS).

### Les locaux :

2 500 m<sup>2</sup> au service du développement économique local répartis ainsi :

- > 1 500 m<sup>2</sup> au rez-de-chaussée pour 6 ateliers de 130 à 220 m<sup>2</sup>
- > 1 000 m<sup>2</sup> à l'étage pour :
  - 13 bureaux (17 ou 20 m<sup>2</sup>),
  - 5 bureaux de «partenaires» (APERS, Chambre des Métiers, Pôle Technologique Extrusion, Pays de Saverne Initiative, Région Alsace),
  - 2 salles de réunion,
  - 1 cafétéria,
  - 1 couveuse pour accueillir les futurs créateurs.

En fin d'année, 8 bureaux sur les 18 étaient occupés, soit 45% de la surface totale, ainsi qu'un atelier sur les 6 existants, soit 12% de la surface totale.



Les nouveaux arrivants, bien encadrés, prennent possession des bureaux.



La Maison des Entrepreneurs



### Les objectifs :

Grâce à tous les services et équipements proposés, la pépinière est un véritable Pôle de Compétences proposant une offre globale en matière de création d'entreprise : accueil – accompagnement – formation – financement – hébergement – aide à la sortie.

Le maximum de services est mutualisé pour faciliter la vie des entreprises présentes (courrier, téléphone, réseau, informatique, salles de réunion, cafétéria, reprographie).

La jeune entreprise bénéficie de tarifs minorés par rapport au prix du marché (-30% la première année et - 20 % la deuxième).

La pépinière est un investissement lourd, mais structurant pour tout le territoire du Pays de Saverne Plaine et Plateau.

D'ailleurs ce projet a inspiré la Région pour la définition de son Schéma Régional de Développement Economique qui suggère que chaque territoire ait une pépinière et/ou un hôtel d'entreprises, une Plateforme d'Initiative Locale, une structure d'animation économique locale, un club de l'économie pour fédérer les chefs d'entreprises. Sur ces aspects, le territoire de Saverne fait figure de pionnier et nous pouvons en être fiers. Cette avancée relative ne doit pas nous inciter à nous reposer sur nos lauriers, mais à aller toujours de l'avant pour valoriser les atouts de notre territoire et dynamiser le tissu économique local.

La richesse de l'offre de services à la création, les excellentes dessertes qui relient Saverne à Strasbourg et maintenant Paris seront des atouts à exploiter dans la communication pour inciter des citoyens à entreprendre à la campagne (où il fait bien meilleur vivre).

## Le Parc Tertiaire du Martelberg



**L**E futur Parc Tertiaire du Martelberg qui s'inscrit dans le programme de plateforme départementale d'activités du Conseil Général a vu ses travaux débiter fin 2006 et se poursuivre tout au long de l'année 2007.

La zone, qui s'étendra à terme sur 25 hectares, sera dédiée aux seules activités tertiaires. Elle offrira pour le second semestre de l'année 2008 une première tranche commercialisable de 18 parcelles, sur 9 hectares, « prêtes à l'emploi » comprenant tous les aménagements (voirie, réseaux, aménagements paysagers, etc).

La prise en compte du développement durable s'est imposée de manière légitime et volontariste pour le Parc Tertiaire du Martelberg comme un fil conducteur entre les aménagements souhaités par la Communauté de Communes et les modalités spécifiques d'accueil, d'implantation et de développement des entreprises.



## La zone d'activité de La Faisanderie

**L**E dossier d'extension de la zone d'activité de La Faisanderie en vue du développement de l'entreprise KUHN a poursuivi son long chemin durant l'année 2007.

Le défrichage et le dessouchage des 17 hectares ont pu être menés à bien malgré des conditions météorologiques parfois difficiles.

La dépollution pyrotechnique diligentée par la Communauté de Communes et conduite par la Sécurité Civile a permis de « lever », vérifier et traiter plus de 3500 « cibles » potentielles et fort heureusement sans danger ni aucun incident.

L'achèvement des opérations sur le terrain s'est vu concrétisé par la vente des terrains à l'entreprise KUHN et récompensé par la visite ministérielle de François LOOS le 22 mars 2007.



Parallèlement aux différentes interventions sur le site, la Communauté de Communes a commencé la plantation des 22 hectares de boisement compensateur consécutifs au défrichage. Il s'agit de 40 000 plants de 33 espèces différentes répartis sur plusieurs sites dont deux sur le territoire intercommunal (Printzheim et le site du Kreuzfeld à Saverne) protégés du gibier par plus de 7,5 km de clôture en bois. Plus de 90% de ces plantations ont été réalisées en 2007.

2008 verra se lever de terre le bâtiment de plus de 20 000 m<sup>2</sup> de l'unité de Montage de Grande Machine (MGM) de KUHN qui devrait être opérationnelle pour le second semestre.

## Le développement durable

**C**ONSCIENTE des enjeux environnementaux et de sa responsabilité pour les générations futures, la Communauté de Communes de la Région de Saverne s'est impliquée dans des actions en faveur d'un changement de comportement de ses personnels mais également de la population. En outre, elle a participé à deux opérations d'envergure européenne et nationale.

### La Semaine Européenne de la Mobilité

En premier lieu, la Semaine Européenne de la Mobilité a été l'occasion pour la Communauté de Communes d'engager une réflexion sur la mobilité durable. Des expositions ont été installées afin de communiquer sur les bonnes pratiques.



Comette, le transport à la demande de la région de Saverne, était présente devant la mairie de Saverne afin de se faire connaître et offrir la gratuité de ses services durant une partie de la journée.

Cette semaine a également été marquée par un atelier de travail entre entreprises et techniciens autour du thème des plans de déplacement entreprise.

Les agents de la Communauté de Communes ont été invités à réduire leurs déplacements personnels et professionnels durant cette semaine.

### La Semaine Nationale de la Réduction des Déchets

En second lieu, dans le cadre de la Semaine Nationale de la Réduction des Déchets, des expositions dans les diverses structures intercommunales, ainsi que dans la commune de Dettwiller ont été mises en place. Cette animation nous a permis de sensibiliser les plus jeunes, du CP à la 6ème, soit un peu plus de 150 élèves de l'école et du collège de Dettwiller.

Nous avons également pu être présents, en partenariat avec la Ville de Saverne et le Syndicat Mixte de Traitement des Ordures Ménagères (SMITOM), lors du marché hebdomadaire afin de sensibiliser la population aux enjeux de la réduction des déchets et de donner les règles de base du tri sélectif.



Rencontre avec les passants sur la place du marché de Saverne

Une opération de collecte des déchets dangereux des artisans a été organisée en partenariat avec l'Union des Corporations Artisanales du Bas-Rhin, l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et un prestataire privé permettant ainsi d'offrir des conditions tarifaires intéressantes ainsi que le respect de la réglementation et de la traçabilité de l'enlèvement des déchets.

### La Lettre à Dédé

Afin d'informer et de sensibiliser tous les agents de la Communauté de Communes aux enjeux du développement durable, une lettre d'information de 4 ou 8 pages est élaborée en interne. Elle se veut sérieuse sur le fond et les informations diffusées et plus légère sur la forme pour une lecture agréable. Différents thèmes sont abordés et l'accent est à chaque fois mis sur les « Semaines nationales ».



**> L'effort en matière d'information et de sensibilisation sera poursuivi et développé durant l'année 2008 en mobilisant davantage d'acteurs locaux et de partenaires.**

# L'aménagement

## Approbation des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) dans les Communes

La Communauté de Communes a engagé une opération groupée de réalisation de PLU (initialement 10 communes candidates) comprenant un accompagnement administratif et technique, ainsi qu'une aide financière sous forme d'un fond de concours complétant les financements en vigueur. Lancée au 2<sup>e</sup> semestre 2005 cette opération est en phase d'achèvement, l'essentiel des Communes concernées ayant approuvé son document d'urbanisme fin 2007. La spécificité de ce projet était d'amener les Communes à prendre conscience de l'intérêt de se doter d'un PLU, de travailler ensemble avec un même bureau d'études et de partager des positions transversales prenant en compte les enjeux intercommunaux. Les Maires les plus engagés ont réussi à faire partager leur position en matière de logement aidé et de limitation de l'étalement urbain, car un ratio est établi entre maison individuelle et habitat collectif dans le cadre des extensions. La synthèse ci-dessous permet d'aborder les principales innovations des PLU portées par la Communauté de Communes et de repérer les liens avec le futur Programme Local de l'Habitat.

### Note

#### Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)

##### Les axes retenus :

###### > Assurer la vitalité démographique du village

Le PADD prévoit l'augmentation de la population d'après la prise en compte de trois facteurs :

- l'existant, c'est-à-dire le nombre d'habitants actuellement recensés sur la commune,
- le nombre de résidences pouvant être construites sur la superficie des zones qui vont être ouvertes à l'urbanisation,
- la diminution de la taille des ménages (2,4 personnes par logement d'ici 2025)

Il faut toutefois garder à l'esprit que la globalité des zones à urbaniser ne sera pas urbanisée en raison du phénomène de rétention du foncier, il faut donc apporter un correctif à la baisse du nombre d'habitants à venir.

Le PADD pose également le principe de la maîtrise de la consommation d'espace, un objectif de production de logements de 60% de type individuel et 40% de type jeune ménage est affiché.

###### > Conserver l'inscription du village dans son site

Cette orientation sous-entend d'éviter les extensions urbaines linéaires, d'insérer finement ces extensions et permettre un accès de qualité à celles-ci. Enfin, la conservation des trames vertes des villages, en particulier les vergers, est un enjeu important.

###### > Préserver et reconquérir le caractère de la commune

Cela réside dans le respect de l'ambiance architecturale des lieux, l'emploi de matériaux traditionnels ainsi que des tonalités d'usage ou encore dans l'aménagement des promenades autour du village.

###### > Conserver le caractère agricole des lieux

Les Communes souhaitent ici protéger les espaces voués à l'agriculture et permettre le développement des exploitations agricoles tout en apportant un soin particulier à l'insertion du bâti dans le paysage.

###### > Pour quelques cas, volonté de développement économique du village

#### Les orientations particulières d'aménagement

##### Une palette d'offres en Habitat :

L'objectif est de favoriser l'habitat intermédiaire et collectif pour faciliter les parcours résidentiels des ménages.

Dans un souci d'économie du foncier doublé d'une ambition de conserver un bâti aéré, on prévoit entre 9 et 12 logements édifiés sur 60 ares.

L'urbanisation des zones AU de plus de 60 ou 70 ares, selon les communes, est conditionnée à la réalisation d'une opération d'ensemble. Des ratios de construction ont été fixés : pour 5 à 7 constructions individuelles, il doit être édifié 1 collectif de 4 à 6 logements, comprenant au moins 1 logement locatif.

Dans le but de conserver l'image et l'ambiance du village, la construction est réglementée : orientation des façades qui doit respecter l'orientation existante, valorisation et création d'espaces verts.

Il émerge de ce document le concept de lotissement champêtre, c'est-à-dire qu'il comporte des collectifs de petite taille, 6 ares de jardin par opération avec accès direct aux jardins pour le plus grand nombre.

##### Schémas de voirie :

Les Communes ont pour ambition de réussir leur aménagement afin d'intégrer les extensions au noyau existant.

Les voies principales devront toujours prévoir un espace piéton et un espace vert, le nombre de stationnement doit être limité. Exemple de mesures : un arbre fruitier à haute tige devra être planté par tranche de 10 mètres, dans une bande de 6 mètres minimum le long de la voie.

##### Intégration paysagère des zones à urbaniser :

Dans l'objectif poursuivi de réaliser un lotissement à caractère champêtre, les zones d'extension urbaines devront être traitées paysagèrement (par exemple : plantation d'essences locales, mise en place de palissades en bois couleur naturelle).

## L'habitat

**D**ANS le domaine de l'habitat, les actions les plus significatives de la collectivité ont porté sur le projet de Programme Local de l'Habitat (PLH) et la valorisation du patrimoine bâti ancien. La Mission Habitat confiée à Domial présente un bilan sans rupture par rapport aux années précédentes.

### Élaboration du Programme Local de l'Habitat (PLH)

Le 4 décembre 2007 le projet de PLH a été arrêté par le Conseil de Communauté. Cette délibération marquant le terme d'une longue démarche et recueillant le résultat de la concertation menée avec les Communes. En effet, suite aux nombreuses réunions d'échange et de concertation, les travaux d'élaboration des documents du PLH ont pu aboutir. Il convient de rappeler la séance du conseil thématique du 29 mai durant laquelle les idées fortes et les objectifs du PLH ont été exposés. Une réunion avec les Personnes Publiques Associées a eu lieu le 10 octobre 2007 pour les dernières observations.

Les documents principaux du PLH ont alors été transmis aux Communes Membres appelées à délibérer et à exprimer, si besoin des avis et remarques.

Aucune remise en cause majeure n'étant exprimée, y compris par le Schéma de COhérence Territorial (SCOT), la procédure suit désormais son cours. Le PLH et les avis des Communes ont été transmis au Comité Régional de l'Habitat qui se prononcera en début d'année 2008, ce qui devrait permettre à la Communauté de Communes d'approuver son deuxième PLH durant le premier semestre 2008.

Répartition de la production de logements les 6 ans à venir



## La campagne de valorisation du patrimoine bâti

### Actions de sensibilisation

#### Le printemps du patrimoine

Intitulé « Maisons traditionnelles, un potentiel de renouvellement urbain, des patrimoines en mutation », une journée porte ouverte a été organisée, sur la Communauté de Communes et sur 3 autres intercommunalités (l'Alsace Bossue, le Pays de Hanau et le Pays de La Petite-Pierre), mutualisant un poste d'architecte avec le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord.



Afin de faire découvrir des interventions exemplaires de rénovations, de transformations et d'extensions sur un patrimoine bâti privé et créer un échange d'expériences de particulier à particulier, une quarantaine de propriétaires (dont 18 pour la Communauté de Communes) ont accepté de faire visiter et même de présenter leurs réalisations. Des artisans et des architectes y ont également été associés.



Un exemple de transformation d'une grange en logements à Westhouse-Marmoutier.

Les points Accueil – Information, animés par un représentant des différentes Communautés de Communes, ont permis à la bonne centaine de visiteurs de recueillir les conseils et renseignements utiles (guide patrimoine, aides, subventions...) concernant une intervention sur un bâtiment ancien.

Etant donné le succès rencontré par cette première porte ouverte, elle sera reconduite en 2008.

## Stage d'initiation pratique : mettez la main à la pâte...



Un stage d'initiation à la mise en œuvre du torchis et de l'enduit à la chaux a réuni 65 personnes autour de Peter Kelvink, spécialiste de la rénovation. En participant à la restauration de la Maison Suisse à Wimmenau, ces stagiaires ont pu découvrir et pratiquer les techniques de mise en œuvre de matériaux traditionnels, utilisés dans le bâti ancien.

## Subventions

Le dispositif d'aide à la valorisation du patrimoine bâti s'est poursuivi. 19 dossiers répartis sur 11 Communes ont été traités en 2007 et le montant global des aides accordées aux particuliers s'élève à 16 610,00 €. Cette opération étant réalisée en partenariat avec le Conseil Général du Bas-Rhin, ce dernier a participé pour le même montant.

## Charte couleur 2007

Un comité de pilotage s'est réuni à plusieurs reprises à la Petite Pierre dans le but de :

- réaliser une plaquette conseil pratique, contribuant à la mise en valeur des paysages bâtis, l'objectif étant de sensibiliser les habitants aux enjeux des couleurs dans l'espace urbanisé.
- réaliser des expositions / conférences sur la charte couleur se fondant sur l'analyse du territoire. La finalité de ces travaux est de permettre une concertation avec l'ensemble des acteurs locaux afin de constituer des « projets couleurs » de territoire.
- définir des nuanciers de référence pour l'ensemble du territoire adapté à chaque secteur paysager et aux particularités de l'ensemble des patrimoines.

## La Mission Habitat

Avec la fin de l'OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) en 2003, la Mission Habitat lancée en 2004 est arrivée en 2007 à sa quatrième année de fonctionnement, au rythme de deux permanences mensuelles d'une heure trente. Cette ingénierie habitat décentralisée reste généraliste en proposant une information complète sur les aides, dispense un conseil technique valant aide à la décision et accompagne gratuitement les propriétaires dans leurs démarches administratives.

Le bilan annuel 2007 s'avère inférieur par rapport à l'année précédente, 20 logements ont bénéficié d'un accord de subvention de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), contre 28 en 2006. Cependant, les demandes de conseils et autres contacts sont restés nombreux, une quarantaine de personnes ayant été accueillies au cours des permanences. Des dossiers sont également déposés et restent en attente de notification de subventions.

Dans le domaine locatif, les dossiers engagés et en attente de notification représentent 16 logements, pour un montant de travaux de 514 000,00 € et des subventions de 162 660,00 € (ANAH et Conseil Général du Bas-Rhin).

Les 9 propriétaires occupants ont quant à eux obtenu des primes pour un montant de 22 788,00 € sur un montant total de travaux de 62 244,00 €.

Une réflexion a été menée en novembre 2007 afin de redynamiser la Mission Habitat, en améliorant la communication et en étendant le conseil à de nouvelles problématiques telles que le développement durable ou l'intégration des projets au cadre bâti ancien. Une présence plus soutenue du bureau d'études a également été proposée. Un cahier des charges complet a été rédigé en ce sens et la consultation engagée en décembre.

## Le salon de l'immobilier

La Caisse d'Épargne a organisé son rendez-vous annuel de l'immobilier les 24 et 25 mars 2007, au château des Rohan. Cette manifestation réunit essentiellement promoteurs et agents immobiliers autour du logement neuf. Cependant, les « collectivités » complètent utilement l'offre de service et d'information : l'Agence D'Information sur le Logement du Bas-Rhin (ADIL) pour les aspects juridiques et fiscaux de l'accession à la propriété, la Région Alsace sensibilise autour des questions énergétiques, de développement durable ainsi que pour des aides sur des équipements particuliers. La Communauté de Communes, quant à elle, réunit en un même stand la présentation de la Mission Habitat (Domial) et du conseil à la valorisation du patrimoine bâti ancien (architecte-conseil mutualisé), apportant ainsi sa contribution en terme de service aux habitants.

## Les gens du voyage

SUITE aux travaux réalisés en novembre 2006 (pose de pavés filtrants) afin d'améliorer les conditions de stationnement, le taux d'occupation du site s'est établi autour de 50 %, avec une pointe de 80 % observée en mars, due à la venue des voyageurs bretons. Ce taux pourrait être plus élevé, mais la difficile cohabitation entre les groupes explique l'écart entre ces chiffres ; des solutions sont recherchées afin d'améliorer le fonctionnement. Par ailleurs, la période hivernale a connu une faible fréquentation du fait du paiement au réel des consommations et donc du coût élevé du chauffage électrique.

Concernant la mission de coordination, le bilan réalisé par l'Association Voyage et Nomadisme fait apparaître diverses actions : démarches en faveur de la scolarisation, recherche d'aides sociales, conseil de gestion des énergies, etc. Une sensibilisation aux règles de propreté et de non dégradations, notamment des sanitaires, est régulièrement dispensée, mais le travail relationnel est long à porter des résultats.

L'accompagnement d'une famille de deux ménages qui s'était sédentarisée dans la forêt d'Offwiller a été particulièrement lourd et seule la demande de logement du couple le plus jeune a abouti. Tous les acteurs sociaux ont été saisis, notamment le Centre Communal d'Action Sociale de Saverne (CCAS).

La collaboration avec la gendarmerie s'est renforcée durant l'année, des passages fréquents de type « îlotage » ont eu lieu afin de rendre la présence des forces de l'ordre visible et de sécuriser les conditions de travail des personnels communautaires.

Saverne étant une des dernières aires d'accueil à ne pas réclamer le livret ou le carnet de circulation, elle risque de devoir accueillir les populations refoulées par les autres sites et d'être confrontée aux publics les plus difficiles. Afin d'éviter ce risque, il a été décidé de préparer en Comité de Suivi la mise en application du cadre légal qui prévoit la possession d'un carnet ou livret de circulation par les gens du voyage.



## Le transport à la demande (TAD)

**L'ANNÉE 2007 est une année de continuité pour Comette, les indicateurs de nos « tableaux de bord » se situent à des niveaux proches de l'exercice précédent.**

Le nombre de « voyages » ou déplacements individuels traité est de 22 185, soit légèrement moins qu'en 2006 (ce chiffre dépassait alors les 23 000). Pour répondre à ces demandes des usagers 9 957 trajets ont été nécessaires, ce qui signifie qu'en moyenne Comette transportait 2,2 passagers par déplacement.

Un élément à relever concerne la baisse sensible des utilisateurs bénéficiant de la politique d'inter-mobilité qui accorde la gratuité des transports aux demandeurs d'emploi et aux bénéficiaires du Revenu Minimum d'Insertion (RMI) ainsi qu'un demi-tarif à certains publics (personnes de plus de 60 ans sous conditions de ressources, personnes handicapées, allocataires parents isolés, Contrat Emploi Solidarité et Contrat Emploi Consolidé). Les usagers bénéficiaires des « tickets Mauves » - allocataires du RMI - sont en forte diminution, car ils ne représentent plus que 3 941 voyages contre 4 563 en 2006. La réduction est encore plus importante dans la catégorie des bénéficiaires du demi-tarif qui passe de 1 128 voyages en 2006 à 454 voyages en 2007.

Il résulte de cette évolution une nouvelle répartition des usagers, les titres de transport relevant de l'inter-mobilité ne représentent plus que 39 % des tickets vendus contre 46 % comptabilisés en 2006.

Un autre point remarquable du bilan annuel concerne la prise en charge des usagers depuis le réseau des 101 points d'arrêt, mis en pratique en début d'année, dans un souci d'efficacité et d'optimisation du nombre de demandes pouvant être satisfait à moyen constant. Désormais ce sont plus de 70 % des voyages qui s'effectuent d'arrêt à arrêt et près de 90 % qui se font avec au moins un arrêt.

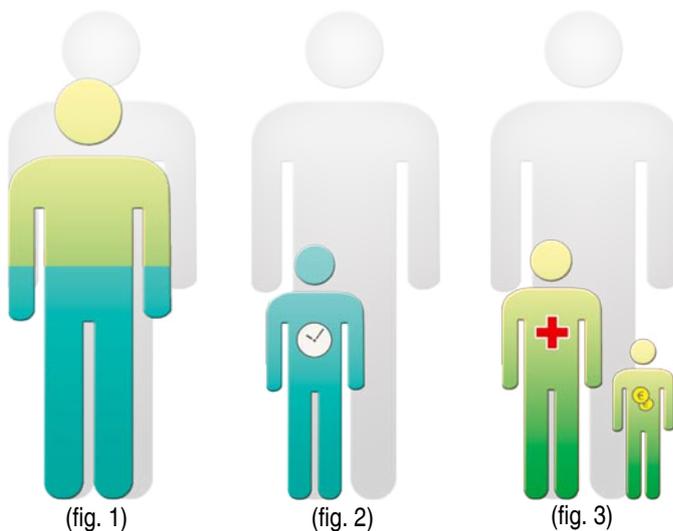


Sur le plan de la communication, Comette a participé à la semaine européenne de la mobilité à travers deux actions. Le mercredi 19 septembre une opération de gratuité a été proposée aux habitants de la Communauté de Communes et le jeudi 20 septembre le minibus a été installé à proximité de la place du marché, deux hôtesses faisant la promotion du TAD.

Enfin, une enquête de satisfaction a été menée en décembre, dans le but d'évaluer la qualité du service et d'entretenir un échange avec les usagers. Les principaux enseignements à retenir sont les suivants :

### Quelques chiffres

- **87%** des utilisateurs du TAD ne possèdent pas de moyen de transport personnel, et pour **48%** d'entre eux Comette est le seul moyen de déplacement. (fig. 1)
- **46%** des clients utilisent Comette régulièrement, soit une à deux fois par semaine. (fig.2)
- **53%** des voyages sont utilisés pour des soins et **35%** pour des achats (fig. 3)



## Le séminaire de visite du musée de la chaussure à Hauenstein



La délégation de la Communauté de Communes au musée de la chaussure de Hauenstein.

Le 12 octobre 2007 un Séminaire consacré au Tourisme a été proposé aux Elus. En raison de la réflexion portée sur la réalisation d'une maison du patrimoine dans une ancienne fabrique de chaussures à Dettwiller.

L'objectif de cette rencontre était de pouvoir bénéficier d'une expérience significative en matière de montage et de gestion d'un musée.

Herr Schächter, ancien Maire de la Commune de Hauenstein et initiateur du projet de musée, a pu présenter aux Elus son projet de l'idée à la concrétisation. Il a également fait part des retombées économiques pour le territoire (restaurants, magasins d'usines...).



On ne s'en lasse pas...



## L'étude de définition de projet et de faisabilité pour la création d'une Maison du Patrimoine à Dettwiller

En continuité avec la visite organisée à Hauenstein, le cahier des charges de l'étude de définition de projet et de faisabilité pour la création d'une Maison du Patrimoine à Dettwiller a été finalisé début décembre.

Autour d'un comité de pilotage, les Elus, accompagnés des techniciens de la Communauté de Communes et du Conseil Général du Bas-Rhin ont pu réaliser ce document précisant la demande, les besoins et le mettre en consultation à la mi-décembre.

Le démarrage de l'étude est prévu pour février 2008.

## Le profil identitaire



La Communauté de Communes de la Région de Saverne a lancé en novembre 2007 une démarche pour étudier l'identité de la région afin de bâtir une stratégie de développement territorial solide et cohérente.

Dans ce cadre, elle a décidé de se doter d'un «profil identitaire» afin de :

- connaître avec précision ce qui compose son identité,
- définir les valeurs et signes identitaires susceptibles d'enrichir ses différentes actions de développement (y compris touristiques),
- valoriser le territoire en transmettant davantage de «sens».

Ce travail doit permettre de faire un diagnostic approfondi de la réalité du territoire. Au-delà de la simple connaissance, elle doit aussi permettre d'avoir une meilleure compréhension du territoire et de ceux qui y vivent.

La méthodologie mise en place repose sur des experts qui répondent à un questionnaire portant sur toutes les facettes de l'identité.

Ce travail sera finalisé pour le premier semestre 2008.

## L'Office de Tourisme de Saverne et sa Région



### Fréquentation et communication

L'Office de Tourisme a bénéficié d'une hausse de fréquentation de 10 % par rapport à 2006 ce qui représente 44 417 visiteurs répartis de la manière suivante : 43 % de français, 37 % de locaux et 17 % d'allemands.

Par ailleurs le site web note 55 705 visiteurs, soit une moyenne de 4 600 visiteurs par mois avec un pic de connexions en juin et juillet.

### La démarche qualité

La finalité de cette démarche est la certification avec l'obtention de la marque « Qualité Tourisme ». Un manuel de Qualité comme référence du fonctionnement de l'Office de Tourisme a donc été élaboré.

Pour ce faire, des objectifs de fond ont été fixés :

- optimiser la qualité de service de l'Office de Tourisme à la population locale,
- devenir un facilitateur du séjour des visiteurs,
- affirmer une image professionnelle vis-à-vis des partenaires,
- être au service du management (implication de tous les membres sur le terrain),
- viser l'excellence dans toutes ces missions.

### Le rallye touristique

L'Office de Tourisme a également mis en place un rallye touristique qui a rassemblé 62 participants pour 3 heures d'énigmes sur le territoire de la Communauté de Communes.

## Les universités d'été du tourisme rural

S AVERNE a accueilli les universités d'été du tourisme rural les 18, 19 et 20 septembre 2007 avec plus de 260 participants venant de la France entière. Le thème abordé était «Destinations campagne, construisons ensemble nos territoires touristiques».

L'Office de Tourisme a ainsi pu promouvoir le territoire auprès des participants pour leur donner envie de revenir visiter la région !



L'ouverture de la 17<sup>e</sup> université du tourisme rural, présidée par M. Joseph Ostermann, à l'Espace Rohan.

## Le projet de plate-forme de commercialisation

UNE plate-forme de commercialisation sur le territoire du Pays de Saverne Plaine et Plateau est en cours de réalisation. Elle permettra à l'Office de Tourisme de commercialiser des produits touristiques à l'échelle du Pays.

# L'environnement

Γ, 6 V A I O U U G W G U F

## Le Concours Intercommunal «Communes Fleuries»

**L**A traditionnelle tournée de sélection pour le **Concours Intercommunal «Communes Fleuries»** s'est déroulée le vendredi 6 juillet 2007.

Composé des membres de la Commission Communautaire Permanente Tourisme, Environnement et Cadre de Vie et présidé par M. Jean-Paul WANTZ, le jury a parcouru 24 Communes des 27 de l'intercommunalité.

Cette différence s'explique par le fait que la Ville de Saverne est hors-concours en raison de ses moyens techniques et humains par le biais de son service Espace Verts. De plus les Communes lauréates les 2 années précédentes ne participent pas au concours. En l'occurrence il s'agissait d'Ernolsheim-lès-Saverne et de Saessolsheim.

Le Jury muni d'une grille d'évaluation a noté les critères suivants :

- aspect général de la Commune,
- efforts de fleurissement des habitants,
- originalité et variété des fleurs,
- arrangement et contexte.

Le massif intercommunal ne fut pas noté cette année, car des difficultés ont été rencontrées pour semer le massif champêtre initialement prévu.

C'est la Commune de Littenheim qui a obtenu la meilleure note suivie de Furchhausen et de Haegen. La journée s'est achevée par une soirée conviviale rassemblant les Délégués Communautaires avec leurs conjoints et les Agents Communautaires. A cette occasion, le trophée du concours 2006 a été remis à la Commune de Saessolsheim.



### Classement 2007

	Communes	Moyenne
1	Littenheim	16,10
2	Furchhausen	15,66
3	Haegen	14,50
4	Monswiller	14,30
5	Ottersthal	13,80
6	Steinbourg	13,45
7	Dettwiller	13,27
8 ex aequo	Otterswiller	12,95
8 ex aequo	Eckartswiller	12,95
10	Gottesheim	12,50
11	Maennolsheim	12,35
12	Saint-Jean-Saverne	12,18
13	Reinhardsmunster	12,13
14	Friedolsheim	12,05
15 ex aequo	Hattmatt	11,68
15 ex aequo	Altenheim	11,68
17	Thal-Marmoutier	11,04
18	Waldolwisheim	10,95
19	Landersheim	10,63
20	Wolschheim	10,59
21	Gottenhouse	10,40
22	Lupstein	10,13
23	Westhouse-Marmoutier	9,90
24	Printzheim	9,36



Ci-dessus : le trophée convoité remporté par Littenheim.

Ci-contre : Le jury 2007

# Les sports et loisirs

## Le Centre Nautique Intercommunal

**A**VEC une ouverture assurée 7/7 jours, le Centre Nautique Intercommunal l'Océanide devient l'espace incontournable « 100 % Loisirs ». Plus de 3000 m<sup>2</sup> de surface dont 685 m<sup>2</sup> de bassins couverts et 350 m<sup>2</sup> de bassins extérieurs dédiés au sport, aux loisirs et à la santé.



### Son implantation stratégique

A proximité d'Otterswiller et sur les hauteurs de Saverne, le projet s'intègre dans le site en tirant partie de la topographie du lieu.

Ainsi, le Centre Nautique et de Loisirs bénéficie d'une implantation exceptionnelle, notamment due à :

- la proximité immédiate des grands axes de communication que sont l'autoroute A4 (Strasbourg – Paris), et les réseaux secondaires, la RN4 et l'axe routier Saverne – Dettwiller ;
- l'intense développement économique qui prend appui sur les secteurs des loisirs (pistes cyclables, golf public de la Sommerau...) confère une dimension touristique au projet ;
- un cadre naturel d'exception offrant d'inoubliables points de vue sur le Haut Barr.

### De nombreux aménagements complémentaires sont venus améliorer et valoriser le Centre Nautique :

- travaux électriques,
- espaces verts,
- guérite maître nageur,
- bassin ludique extérieur,
- ventilation chaufferie,
- mobilier des locaux administratifs et associatifs,
- réfectoire.



### C'est :

#### une zone couverte avec :

- un bassin sportif de 25 x 15 m avec 6 lignes d'eau,
- un bassin de loisirs équipé de divers éléments d'animation,
- une pataugeoire avec des jeux pour les tous petits,
- un bain bouillonnant,
- un grand toboggan de 70 m.

#### une zone extérieure exposée vers le Sud avec :

- un bassin ludique avec une rivière à remous accessible de la zone couverte par un couloir de liaison. Ce bassin est chauffé et utilisable tout au long de l'année,
- une pataugeoire d'été,
- un pentagliss avec 4 pistes de descente sur l'eau de 45 m.

#### un espace forme avec :

- deux cabines sauna,
- deux espaces hammam,
- une salle de repos.

### Le Centre Nautique en quelques chiffres :

En 2007, le Centre Nautique a accueilli 175 000 visiteurs.

- 150 adhésions aquagym,
- 200 adhésions à l'Ecole de Natation.



### Les temps forts en 2007 :

Juin : Fête de l'Ecole de Natation

Les 7 et 8 décembre : organisation du Téléthon

## Le Service TIC

### Une année transitoire pour les TIC

Le Service TIC a fait l'objet au courant de l'année d'une division fonctionnelle et organisationnelle en 2 entités afin de mieux répondre aux attentes des dossiers, des structures et des usagers.

Ce changement a permis de conserver une réactivité sur les interventions informatiques de tout ordre et d'améliorer le traitement des dossiers nécessitant la contribution des compétences TIC (redevance d'enlèvement des ordures ménagères - REOM-, organisation générale des systèmes d'informations.)

La gestion informatique ainsi que le suivi des réseaux et télécoms sont dorénavant assurés par le Service Informatique et Télécoms. Ce service est en charge de l'exploitation informatique, de la mise en place, de la maintenance, des équipements numériques et télécoms. Il se charge également du service aux Communes.

Le Service TIC quant à lui supervise les traitements de fichiers automatisés comme la REOM et les divers projets TIC opérationnels.

Cette nouvelle organisation a permis de mieux orchestrer la montée en charge des traitements de la REOM sur les opérations de récolement et ce, suite au constat de déficit des registre REOM sur des Communes à plus grande densité. La mission du Service TIC a été de fournir un appui technique aux traitements de ces informations d'origine diverses.

Enfin, cette évolution fonctionnelle vise aussi à reprendre les projets non aboutis à l'heure actuelle, notamment sur les outils d'échanges et de communication numérique.

**À noter :**  
**le nouveau numéro unique pour vos demandes**  
**Informatiques : 03 88 717 888**

### ZOOM 2007 informatique et télécoms

- Suivi de la mise en place de « La Maison des Entrepreneurs » de Saverne.
- Réorganisation informatique du siège de la Communauté de Communes.
- Déploiement des Stations Communales dans les Mairies.
- Mise en place d'un nouveau serveur pour les applications de comptabilité et le suivi des marchés.
- Basculement du traitement des communications téléphoniques en numérique.
- Restructuration du service dépannage / conseil en Mairie.

### Les projets en cours du Service Informatique et Télécoms

- Réorganisation du système de contrôle d'accès du Centre Nautique Intercommunal.
- Mise en place de la gestion informatisée du temps de travail.
- Installation d'une solution de messagerie unifiée entre les structures.
- Modernisation des équipements et des réseaux du siège et des structures.

### ZOOM 2007 TIC

- Suivi du récolement des redevables de la REOM et intégration des fichiers nouveaux arrivants avec de nouveaux outils de traitement.
- Mise en place d'un nouveau serveur de données de la REOM permettant d'augmenter les temps de réponses et la rapidité d'accès.
- Organisation des systèmes d'informations de la Communauté de Communes.
- Suivi des projets de résorption des zones d'ombre.

### Les projets en cours du Service TIC

- Résorption des zones d'ombres de Thal-Marmoutier et Reinhardsmunster.
- Favoriser la desserte des technologies à venir WIMAX du Conseil Général et de la technologie ADSL permettant d'améliorer la couverture des territoires pour les particuliers et les entreprises.
- Étude sur la mise en place d'outils intercommunautaires de communication et d'échanges.
- Formation aux TIC des acteurs.
- Généralisation de l'usage des TIC entre les acteurs communautaires.
- Révision des systèmes d'informations de la collectivité.

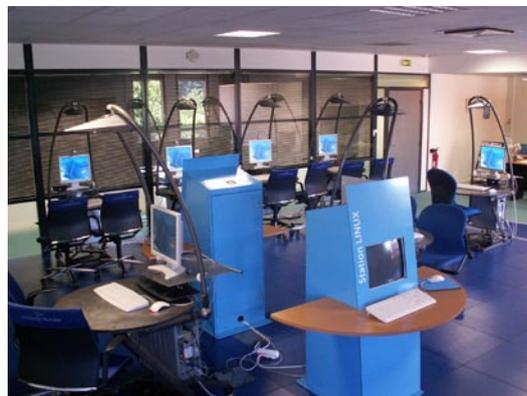
### La Cyber-base

**A**LORS que l'année 2006 a incarné la phase de redémarrage de la Cyber-base, 2007 a vu le nombre de ses fréquentations se stabiliser en fin d'année. La croissance du nombre de nouvelles inscriptions a même subi un léger tassement, essentiellement du côté des usagers libres pour atteindre le chiffre de 793 utilisateurs inscrits au mois de décembre 2007.

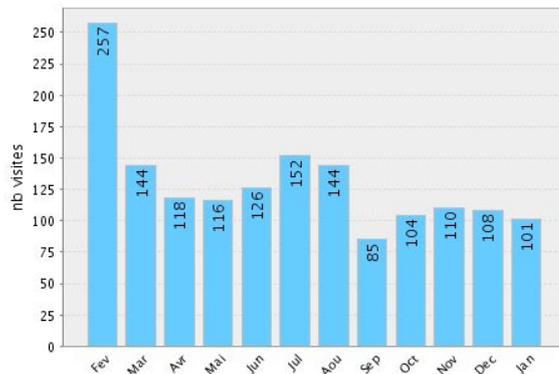
La mise à disposition des ressources techniques et humaines de la Cyber-base au service de l'Association Maison de l'Emploi et de la Formation a permis courant 2007 de mener à bien le projet de renouvellement du réseau informatique et téléphonique de la Maison de l'Emploi et de la Formation. Celui-ci, initié en mars, s'est achevé au courant du mois de novembre. Ce nouveau réseau apporte dorénavant un service de télécommunication unifié et économique à l'ensemble des partenaires de l'Association.

Parallèlement à cela, la Cyber-base a pérennisé sa place en tant que centre d'informations et de ressources au sein de l'Association. Les demandeurs d'emplois représentent aujourd'hui la majeure partie des utilisateurs pour atteindre près de 56% de la fréquentation totale. Ils viennent en effet de plus en plus nombreux utiliser gratuitement les postes informatiques mis à leur disposition, soit au sein d'un groupe de formation soit de façon individuelle. La plus-value de la Cyber-base comme outil d'aide à la recherche d'emploi s'est concrétisée au fil du temps.

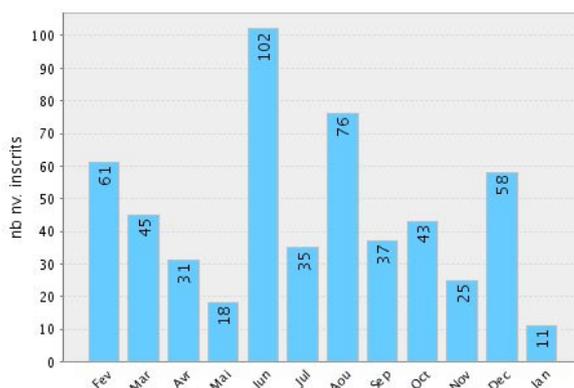
Il faut également noter que la gestion de la Cyber-base et plus globalement de la Maison de l'Emploi et de la Formation a été confiée à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008 à l'association Maison de l'Emploi et de la Formation. Ceci a entraîné quelques modifications d'ordre organisationnel et structurel, l'objectif étant d'apporter une plus grande autonomie de gestion à l'association et à ses partenaires !



Nombres de visites pour l'année 2007

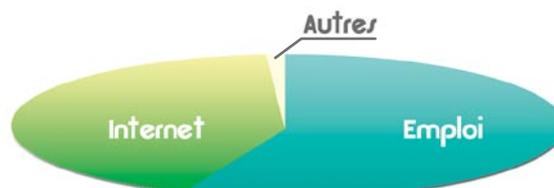


Nombres de nouvelles inscriptions pour l'année 2007



Typologie des visites à la Cyber-base pour l'année 2007

Type	Pourcentage
Recherche d'emploi	56%
Internet libre	43%
Autres	1%



## Le Service Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM)



### La nouvelle plate forme GEST OM web version 2008

Développée par le Service TIC, elle permet la mise à jour de la base de données tout au long de l'année. Elle offre également la possibilité de consulter l'historique de facturation, des commentaires, ainsi que le suivi des réclamations.

### Recrutement d'un Agent de Récolement

La Communauté de Communes a recruté en avril 2007 un Agent de Récolement, afin d'effectuer la mise à jour de la base de données REOM et par là même, obtenir un fichier des usagers plus fiable et plus proche de la réalité.

### Les travaux de récolements

Ils ont été établis selon plusieurs phases :

**Phase I : recherche de fichiers fiables en accord avec la Commission Nationale de l'Information et des Libertés (CNIL).**

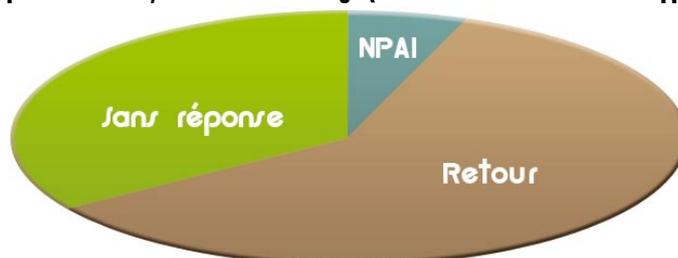
Fichiers retenus : taxe d'habitation, nouveaux arrivants POSTE, déclaration d'arrivée/départ.

**Phase II : mise en place d'une méthode précise.**

**Phase III : récolement de nouvelles informations :**

- création d'une brochure d'information sur la REOM et d'un formulaire de déclaration de situation,
- mailing POSTE des nouveaux arrivants sur le territoire de la Communauté de Communes,
- instauration d'une facturation forfaitaire (part proportionnelle de 3 personnes) pour les foyers qui ne retournent pas le formulaire.

**Intégration Poste de mai 2006 à juillet 2007 : 1044 unités**  
**Après traitement, envoi de 416 mailings (courrier + brochure + enveloppe T)**



Type	Pourcentage
N'habite plus à l'adresse indiquée	6%
Retour	60%
Sans réponse	34%



### Perspective 2008

- Mise en place du prélèvement automatique à compter de la facture du 1<sup>er</sup> semestre 2008.
- La facture est déterminée selon la composition du foyer :
  - au 1<sup>er</sup> janvier pour la facture du 1<sup>er</sup> semestre,
  - au 1<sup>er</sup> juillet pour la facture du 2<sup>e</sup> semestre.
- Mise en place de l'Intranet Trésorerie afin de consulter les réclamations en cours de traitement sur un titre donné.
- Mieux faire connaître le service REOM ainsi que sa gestion aux Communes.
- Meilleure communication auprès des usagers.

### BILAN RÉCOLEMENT 2007

Saverne	Année 2004	Année 2005	Année 2006	Année 2007	Différenciel entre 2006/2007
Nombre de factures émises	5 194	4 303	4 258	4 881	+623
Nombre de PF	5 194	4 771,98	4 679,2	5 317,9	+638,7
Nombre de PV	10 671	9 685,86	9 674,12	10 610,26	+936,14
Montant total du titre	883 257 €	815 020 €	792 588 €	913 525 €	+120 937 €
<b>Autres Communes</b>					
Nombre de factures émises	6 457	6 636	6 700	6 847	+147
Nombre de PF	6 631	6 761,49	6 828,5	6 987,58	+159,08
Nombre de PV	17 306,22	17 451,38	17 871,34	18 195,76	+324,42
Montant total du titre	1 096 185 €	1 118 601 €	1 184 119 €	1 242 908 €	+58 789 €

## L'éducation musicale dans les écoles

### Les temps forts de l'année 2007

#### La cérémonie des Vœux le 11 janvier 2007 à la Maison de l'Emploi et de la Formation

Les enfants d'Ottersthal accompagnés par leurs parents et enseignants et sous la direction magistrale de Rosalia HEYL, intervenante de la Communauté de Communes, ont présenté une aubade aux élus et autres personnalités invitées.

Ce fut un grand moment d'émotion.

#### Rencontres chantantes de la semaine des Arts du 4 au 8 Juin 2007

Pour la 1<sup>re</sup> fois en 2007, ce sont quatre demi-journées journées qui étaient nécessaires pour permettre à plus de 1 000 enfants de la circonscription de Education Nationale de se retrouver à l'Espace Rohan pour les rencontres chantantes.

Pour les enfants, c'est un temps fort dans l'année scolaire pour présenter aux autres enfants un programme varié de chants et de musique, résultat du travail mené dans les écoles grâce à l'appui de

#### Les chiffres 2007:

- 2 508 enfants concernés (2339 en 2006)
- 113 classes (103 en 2006)
- 63,87 heures dispensées par semaine (56,25 h en 2006)
- 2 018 heures totales dispensées (1928 h en 2006)
- 6 intervenantes salariées à temps partiel.(5 en 2006)

#### Le « Festival Comm'en Musique » à DETTWILLER

Le principe du « Festival Comm'en Musique » a été reconduit en 2007 en ajoutant une touche plus festive par la participation de l'Harmonie Municipale de Musique de Dettwiller avec l'Ensemble Vocal, les enfants de l'Ecole de Musique et la Chorale du Collège de Dettwiller.

Les musiciens et les choristes se sont relayés à la buvette et au barbecue à la satisfaction générale du public.

#### Participation aux Fêtes des écoles

À Hattmatt, Lochwiller, Duntzenheim (SIVOS Sternenber) Thal-Marmoutier, Landersheim, Lupstein.



**A**PRÈS une période d'extension des services et de montage de projets, 2007 est davantage une année d'accompagnement et de suivi des équipements. L'activité a cependant été soutenue, la demande des parents poursuit sa progression, ce qui se traduit par un taux d'occupation important des structures. Diverses actions et éléments sont à relever :

**Indicateurs :** la Caisse d'Allocations Familiales instaure un suivi statistique et financier tout au long de l'année.

En 2007 les échanges avec le principal financeur des services enfance se sont considérablement renforcés. Un tableau de bord trimestriel pour chaque structure doit désormais être retourné à la CAF. Il comporte notamment la dépense de fonctionnement réalisée, le prévisionnel budgétaire réajusté et le nombre d'heures enfant.

**Modification d'agrément au Multi-Accueil «l'île aux enfants» à Dettwiller :** pour un meilleur taux d'occupation.

Malgré une longue liste d'attente, le taux d'occupation (nombre d'heures utilisées sur le total d'heures d'ouverture multiplié par le nombre de places) du Multi-Accueil «l'île aux enfants» stagnait à hauteur de 50 % de l'offre. En fait, sur les 32 places il y en avait 12 qui étaient réservées à des demandes occasionnelles et ne faisant donc pas l'objet d'un contrat. Par ailleurs, la demande majoritaire des familles portait sur un accueil de type crèche. Il a donc été décidé, en accord avec la PMI de passer à 25 places de « réguliers » et de ne laisser que 7 places en « occasionnels », pour les besoins de type halte garderie. Ceci a nécessité une réorganisation des locaux (couchages supplémentaires) et des équipes. Le résultat a été significatif, car le taux d'occupation est désormais de l'ordre de 70 %.

### Les chiffres de l'année 2007 des structures Petite Enfance

- 6 structures d'accueil pour 117 places (crèche familiale comprise)
  - 1 relais des assistantes maternelles
  - 248 assistantes maternelles en activité pour 709 places agréées
  - 10 enfants en moyenne accueillis par semaine au Lieu d'Accueil Parents Enfants accompagnés d'un parent
  - 1 Lieu d'Accueil Parents Enfants
  - 45 salariés représentant 84% du coût de fonctionnement
- 
- 1 272 548 € Coût total des dépenses de fonctionnement des structures
  - 6,83 € Coût moyen de l'heure en structure collective
  - 304 510 € Participation des parents
  - 685 243 € Subventions de la CAF
  - 282 795 € Coût net final à charge de la CCRS
  - 1,52 € Coût net de l'heure enfant à charge de la CCRS

### Ressources humaines :

> Deux réunions de coordination avec les Responsables des Structures ont eu lieu en 2007 :

- réunion du vendredi 27 janvier portant sur les rapports d'activité 2007, la définition d'axes de progression et d'indicateurs,
- réunion du jeudi 12 juillet portant sur l'organisation interne des structures, leurs relations avec les services de la Communauté de Communes et les échanges avec la CAF (fiches de renseignements trimestrielles).

> **Changement de Directrice :**

Suite à un départ en retraite, le recrutement de la nouvelle Directrice de la Crèche Familiale s'est enfin concrétisé, après de nombreux mois de recherche d'une puéricultrice. Mme Murielle Charles a pris ses fonctions en mars 2007 et encadre l'équipe des 18 Assistantes Maternelles.

**Travaux : amélioration des locaux et sécurité**

- travaux de mises aux normes de sécurité (demandes de la PMI) réalisés au Multi Accueil «l'île aux enfants» à Dettwiller,
- travaux d'insonorisation et de réaménagement de l'espace menés à la Halte-Garderie «Le Pays Enchanté» de Saverne.



### Création du Relais d'Accueil de la Petite Enfance (RAPE) « les Petits Petons »

Une année sans innovation eut été faillir à la dynamique des Services. Aussi décembre 2007 a-t-il vu la création d'un Réseau d'Accueil de la Petite Enfance. Il s'agit d'un outil destiné à accompagner les parents vers une information globale et pratique concernant les possibilités de garde sur le territoire. Ce guichet unique est obtenu grâce à une optimisation des moyens existants et par un travail en synergie de la responsable du Relais Assistante Maternelle et de la Directrice de la Crèche Familiale. Le service offert par le RAPE permet aux familles d'accéder à une information centralisée, d'analyser leurs besoins et d'examiner le mode de garde le mieux adapté à leurs attentes. Des permanences et des accueils téléphoniques sont organisés en ce sens. Cet outil a également vocation à décloisonner accueil collectif et accueil à domicile, assistantes maternelles «privées» et assistantes maternelles de la collectivité.

# La jeunesse - L'accueil de loisirs sans hébergement

**P**OUR l'année 2007 on retiendra surtout la progression de la fréquentation dans les services périscolaires, elle s'approche du nombre de places agréées des structures les jours « forts » de la semaine. Deux actions sont à relever : la création d'un nouveau site et le recours à un bâtiment modulaire afin d'améliorer le fonctionnement à l'école des Sources.

## Création de « la Passerelle Saint-Jean-Saverne »

Les attentes des familles qui se sont exprimées dans les Communes et l'action d'une association ont permis d'identifier une demande sur le tout nouveau Regroupement pédagogique Intercommunal (RPI) de Saint-Jean-Saverne, Eckartswiller et Ernolsheim-lès-Saverne, prévu à la rentrée scolaire de septembre 2007. Dès le mois d'avril, il a été décidé de mener une enquête afin de préciser le nombre d'enfants susceptibles d'être accueillis, sur quels créneaux horaires et quels jours. Les résultats étant significatifs, les aspects administratifs et opérationnels ont été rapidement traités pour conduire à l'ouverture d'un nouveau site d'accueil périscolaire à la salle omnisports de Saint-Jean Saverne. Outre les enfants du RPI, la structure accueille également des élèves d'Ottersthal, ce qui permet de maintenir les classes de ce village. Un avenant à la délégation de service public a été nécessaire pour inclure le nouveau site dans la gestion assurée par l'AGF.

## Extension du groupe périscolaire des Sources à Saverne

Afin de faire face à la saturation des locaux et d'accueillir les enfants dans de meilleures conditions, notamment pour la garderie du soir, l'acquisition d'un bâtiment modulaire de 120 m<sup>2</sup> et d'un local vélo a été décidée. Les travaux ont été menés avec l'appui des Services Techniques de la Ville de Saverne et l'équipement est devenu opérationnel en octobre, à la grande satisfaction des utilisateurs et des personnels du Service Scolaire de la Ville de Saverne.

## Les chiffres de l'année 2007 des structures périscolaires et d'accueil de loisirs sans hébergement des enfants de 4 à 12 ans

- 11 communes d'implantation
  - 566 repas moyens servis par jour
  - 74 726 repas servis au total en 2007
  - 69 salariés assurant l'encadrement des enfants
- 
- 2 264 005 € Coût total des dépenses de fonctionnement des structures
  - 302 640 € Prix coûtant des repas traiteurs
  - 5,76 € Coût moyen de l'heure d'encadrement sans repas

## Délégation de service public, convention de service partagé et Comités des Parents Usagers

Un échange régulier entre les Services de la Communauté de Communes et ceux de la Ville de Saverne permet un suivi administratif et une concertation tout au long de l'année. Un comité de suivi réunissant élus et personnels fonctionne également en ce sens. Il en est de même pour la délégation de service public, où des points mensuels sont organisés avec l'AGF. Afin de prendre en compte les usagers et d'échanger avec eux, deux Comités de Parents Usagers sont constitués chaque année, l'un pour Saverne, l'autre pour les équipements des autres communes.

Ces Comités de Parents usagers prévus dans les conventions avec les gestionnaires ont été réunis 4 fois en 2007 :

- Parents Usagers de Saverne : réunions le 16 mai et le 28 novembre,
- Parents Usagers hors Saverne : réunions le 24 mai à Monswiller et le 22 novembre à Steinbourg.

Les échanges ont porté sur l'évaluation des conditions d'accueil et de fonctionnement courant des structures, dans la perspective d'améliorer la rentrée (réunions de mai) et d'établir un bilan intermédiaire de l'année scolaire en cours (réunions de novembre).

Outre les questions courantes relatives à l'accueil périscolaire, ont été identifiés des problématiques de capacité d'accueil maximale atteinte à Saverne et à La Ruche, l'organisation du créneau de midi avec les repas. Les interrogations des parents portent également sur les mercredis et les périodes de vacances avec notamment les changements des prestations offertes liés à l'évolution de la réglementation : suppression des stages sportifs à Saverne, diminution des nombres de nuits en mini-camp.



# Communauté de Communes de la Région de Saverne

10 rue des Murs - 67700 SAVERNE | ☎ 03 88 71 12 29 | 📠 03 88 71 29 73 | 📧 [contact@cc-saverne.fr](mailto:contact@cc-saverne.fr)